

ALGERIE TELECOM EPE-SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT

Réf: AT/DO/SDTO/DRT/092/2022.

Bouira, le : 17/08/2022.



A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise**

**ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED**

Objet : Première Mise en demeure

- Vu le Marché Référencé : N° 04/2022 du 26/07/2022 conclu avec l'entreprise ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED, Pour la réalisation du projet: Travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil pose des Câbles à Fibres Optiques BOUIRA\_HAIZER
- Vu la Notification du Marché 09/08/2022.
- Vu l'Ordre de Service N° 069/2022 du 09/08/2022.
- Vue le Bon de Commande des Travaux N° 73/2022 du 09/08/2022
- Vu PV d'ouverture de Chantier du 15/08/2022.

En date du 17/08/2022 une commission technique nous a signalé que votre entreprise ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED est absente sur le chantier depuis le 15/08/2022.

- Vos délais contractuels: 18 Jours Calendaires.
- Vu le délais d'exécution commence: 15/08/2022.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous remets en demeure, afin d'entreprendre les Travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil pose des Câbles à Fibres Optiques BOUIRA\_HAIZER, dans un délai n'excédant pas les vingt quatre heures (24h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (la mise sur la liste noire).

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications

Algérie Télécom - SPA  
Directeur Opérationnel / PI  
des Télécommunications de Bouira  
Signé : M. Hamza MESSARA